

LE RECRUTEMENT SALÉSIEN EN BELGIQUE (1891-1914)

Albert Druart

L'histoire d'une congrégation religieuse ne se limite pas à l'histoire de ses origines et de ses établissements ni même à l'étude des développements de ses textes constitutionnels; elle est construite également par l'action de tant d'hommes et de femmes qui se sont engagés, par vœux, à promouvoir l'idéal défini par le fondateur. Parmi ceux-là, il y a les « grands », ceux à qui ont été confiées des responsabilités ou ceux qui ont été distingués pour des missions de confiance; il y a en outre tous les « autres » ceux dont on parle moins et que l'on a peut-être oubliés, mais dont le travail et l'abnégation ont rendu possibles les grandes oeuvres des premiers. Cet élément humain restera toujours indispensable. Les responsables actuels s'en rendent bien compte, eux qui connaissent les difficultés spécifiques que cause à leurs institutions, le « manque de personnel ».

Le bon développement des oeuvres salésiennes en Belgique est ainsi redevable à la petite centaine de jeunes belges qui, entre 1891 et 1914, ont voulu entrer dans la congrégation fondée par Don Bosco et qui venait de s'établir dans leur pays. Ces jeunes prenaient le relai des deux religieux arrivés à Liège en 1891.¹ De quelles régions de Belgique venaient-ils? De quels milieux étaient-ils issus? Comment étaient-ils formés? Leur zèle s'adressait à des jeunes: combien ces derniers étaient-ils? Les pages qu'on va lire essaient de répondre à ces questions. Elles le font en trois temps: une présentation générale des confrères salésiens, une étude du recrutement salésien en Belgique et l'analyse des inscriptions aux maisons de Liège et de Tournai.

Arrivés à deux en 1891 pour fonder l'orphelinat Saint-Jean Berchmans, les religieux salésiens se retrouvaient 122 en 1913 qui dirigeaient dix oeuvres en Belgique, sans tenir compte des huit religieux missionnaires au Katanga et des deux salésiens aumôniers des immigrés italiens en Lorraine.² D'autre part,

¹ Sur les origines des oeuvres salésiennes en Belgique, on consultera A. DRUART, *Les origines des oeuvres salésiennes en Belgique (1881-1914)*, dans *Salesianum*, t. XXXVIII, 1976, pp. 653-684.

² *Società di San Francesco di Sales. Antico Continente*, s.l., 1913, pp. 74-79. En ce qui concerne les maisons situées en dehors de la Belgique, mais dépendantes de la juridiction du provincial belge, il faut savoir que, depuis 1908, le catalogue ne fait plus mention des deux maisons situées en Suisse; il renseigne par contre, depuis 1906, une communauté installée en Lorraine.

ils avaient accueilli dans leurs orphelinats de Liège et de Tournai plus de 2.700 garçons qui venaient de Belgique, mais également d'Allemagne, de France, du Grand-Duché de Luxembourg, des Pays-Bas, et d'autres pays encore...

On voudrait consacrer ces lignes à étudier d'une manière approfondie le recrutement des religieux et des élèves. Les méthodes statistiques et les recherches sociologiques que l'on a été amené à employer ont permis d'aboutir à quelques explications significatives et à prendre une conscience plus juste de la réalité.

Après un aperçu général du nombre et de la nationalité des religieux qui travaillèrent dans ce pays, nous envisagerons les problèmes posés par le recrutement des vocations salésiennes en Belgique; enfin on considérera les élèves accueillis dans les maisons salésiennes de Tournai et de Liège.

D'une manière délibérée, nous avons opté de travailler sur la base des années civiles et non à partir des années scolaires, comme on pourrait le penser. Ce choix a été guidé par le fait que les catalogues annuels des religieux salésiens, qui ont servi de référence pour l'étude du recrutement des vocations, reprennent cette division. On a conservé la même base de travail pour les recherches concernant les élèves de Liège et de Tournai, car les registres consultés indiquent avec précision la date d'inscription.

Les religieux salésiens en Belgique

En 1913, la Province belge comptait 122 religieux qui provenaient de plus de six pays différents. On comptait 57 Belges, 38 Français, 8 Italiens, 8 Allemands, 2 Suisses, 2 Luxembourgeois et 1 Polonais; il faut y ajouter 6 religieux dont on n'a pu déterminer la nationalité avec certitude. D'une manière générale, quand on parle de confrères français, il faut y inclure les confrères alsaciens et lorrains qui, à cette époque, ne faisaient pas partie de « l'hexagone ». La répartition de ces 122 religieux par maison et par année est reprise au tableau I.

Ces chiffres, qui reprennent tous les religieux-profès sans distinguer les profès perpétuels des profès temporaires, sont calculés sur base des catalogues généraux des salésiens édités chaque année, depuis au moins 1874, par la direction générale des oeuvres de Don Bosco.³ En 1905, le catalogue ne mentionne pas la maison de Tournai qui, on le sait, a fait partie un moment de la province France-Nord. La tension qui régnait en France dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat au lendemain des lois anti-religieuses exigeait une

³ *Società di San Francesco di Sales, Antico Continente*, s.l., 1892 à 1913. Ce sont les catalogues officiels de la Congrégation. Il ne faut les utiliser qu'avec circonspection; on y a constaté des données erronées en particulier concernant le nombre et les noms des novices.

certaine discrétion. Pendant quelques années, il ne sera plus fait mention dans ces catalogues des diverses maisons françaises.

L'oeuvre de Tournai réapparaîtra dès 1906 à la suite de toutes les maisons belges, mais séparée typographiquement par un tiret.⁴ Si on veut apprécier correctement les chiffres du tableau I, il faut se rappeler que les maisons d'Hechtel et de Grand-Bigard étaient des maisons de formation:

TABLEAU I - Les religieux salésiens en Belgique par année et par maison 1891-1913

Années	Liège S.-J. Berchmans	Tournai	Hechtel	Verviers	Gand	Liège S.-Joseph	Grand-Bigard	Aywaille	Antoing	Ixelles	Total de la Province
1891											4
1892	4										4
1893	8										8
1894	13										13
1895	15										15
1896	15	2									17
1897	19	7	4								30
1898	22	6	8								36
1899	23	10	13								46
1900	18	12	14								44
1901	24	12	11	2							49
1902	27	11	21	2							61
1903	26	11	15	2	4	4					62
1904	32	17	19	4	10	3					85
1905	34	(20)	11	3	12	3	14				(97) ¹
1906	34	22	22	3	13	3	23				120
1907	32	17	16	3	12	3	28				111
1908	32	22	22	3	11	3	26	1			120
1909	31	21	19	4	12	3	23	2			115
1910	28	21	19	4	13	3	23	3	2		116
1911	33	22	22	4	12	3	16	6	3	3	124
1912	30	22	17	3	11	3	17	5	3	4	115
1913	35	20	19	3	10	3	21	4	3	4	122

¹ Pour donner une idée plus juste du nombre des religieux salésiens, on a considéré que la maison de Tournai pouvait compter 20 religieux en 1905.

⁴ Il faut savoir que d'octobre 1904 à octobre 1906, la maison de Tournai fut le siège du provincial des maisons de France-Nord. Voir à ce sujet Segreteria generale, *Capitolo superiore*, seduta del 10 Ottobre 1906, dans *Verbali*, t. I, p. 220 v°; seduta del 19 Giugno 1906, dans *Verbali*, t. II, p. 84; seduta del 13 Luglio 1906, *Ibidem*, p. 90; seduta del 11 Settembre 1906, *Ibidem*, p. 101.

elles regroupaient de ce fait un plus grand nombre de religieux, les étudiants en philosophie et en théologie ayant fait profession au sortir du noviciat, sans qu'ils soient pour autant engagés dans l'action salésienne. Ces maisons d'études mises à part, on remarque que les orphelinats de Liège, Gand et Tournai employaient un personnel religieux plus important que les autres maisons, on y reviendra.

Ces différents chiffres reprennent par année le nombre global de confrères qui travaillaient ou étudiaient dans les diverses maisons salésiennes de Belgique, sans tenir compte de leurs nationalités. Il est évident qu'au départ, les religieux belges ne pouvaient être nombreux. La Société salésienne étant une congrégation d'origine italienne, on est en droit de s'attendre à un personnel religieux composé en grande partie d'Italiens. De fait, de 1892 à 1913, les maisons belges compteront un certain nombre de confrères italiens. Ils n'ont jamais cependant été très nombreux. Ils seront secondés par des Salésiens d'origine française pour lesquels ne se posait pas de problème de langue. Ces derniers viendront nombreux travailler en Belgique. La politique anti-religieuse, qui s'est développée en France dans les premières années de 1900, visait en premier lieu les nombreuses congrégations enseignantes. L'ensemble des lois, adoptées sous l'impulsion de Waldeck-Rousseau, mettait un terme à l'activité des religieux enseignants dont les Salésiens. Comme dans beaucoup d'autres congrégations, un certain nombre de religieux s'expatrièrent et vinrent chercher refuge entre-autre dans notre pays. Certains salésiens allèrent en Italie, d'autres à Guernesey. D'une manière générale, ils étaient accompagnés des garçons de leurs maisons. On constatera l'influence de la venue de jeunes Français sur le nombre des élèves des maisons belges. Les religieux français furent dispersés dans les différentes maisons de Belgique. Leur venue consolidera incontestablement les communautés existantes, mais il ne semble pas qu'elle fut à l'origine de nouvelles maisons. En effet à part le scolasticat de Grand-Bigard, dont l'ouverture n'est pas liée à l'arrivée des Salésiens français, on ne fonda pas de nouvelles oeuvres avant 1907.

Les religieux belges quant à eux, tarderont à apparaître parmi le personnel des maisons salésiennes. Le catalogue fait mention des premiers Salésiens belges dans son édition de 1896, cinq ans après la fondation de l'orphelinat Saint-Jean Berchmans à Liège. A partir de cette date, leur nombre croîtra régulièrement pour atteindre 57 en 1913; ils constituaient alors 46% de personnel salésien, les Français 31% et les Italiens 6% seulement.

Le tableau II reprend par nationalité la composition du personnel religieux des maisons salésiennes. Il se limite à donner les nationalités par tranche de trois ans. La dernière colonne « autres nationalités » reprend des confrères de nationalités peu représentées: Polonais, Anglais, Autrichiens et d'autres dont la nationalité nous est inconnue. L'examen de ce tableau permet de se rendre compte de l'afflux des Français après 1902. D'autre part, il appert que les religieux français n'ont jamais été beaucoup plus nombreux que les religieux

TABLEAU II - La nationalité des religieux salésiens travaillant en Belgique de 1891 à 1913

Années	Belges	Français	Italiens	Allemands	Luxembourgeois	Suisses	Autres nationalités	Total
1892		2	2					4
1895		7	8					15
1898	12	7	14	1			2	36
1901	23	12	13			1		49
1904	34	37	7	2	1	1	3	85
1907	43	50	7	3	1	3	4	111
1910	50	45	8	4	2	2	5	116
1913	57	38	8	8	2	2	7	122

belges. En 1907 quand ils atteignent leur nombre maximum, ils représentent 45% du personnel religieux des oeuvres salésiennes; les Belges constituent alors les 38%, les autres nationalités 16%. La différence en chiffres absolus entre Français et Belges n'est pas importante: 50 et 43. On garde cependant de cette période le souvenir d'une époque à prédominance française.⁵ Les chiffres envisagés ne peuvent y faire penser sérieusement. Cette impression est due vraisemblablement à la mentalité particulière des Français, à certaines personnalités qui laissèrent une profonde influence et au fait qu'on leur confia, jusqu'en 1914, la plupart des postes de supérieur. De 1891 à 1914, on désigna vingt directeurs, parmi lesquels on choisit dix Français, cinq Italiens et cinq Belges. C'est en 1902 seulement que les supérieurs confièrent à des Belges des postes de directeur: Louis Mertens à Gand et Henri Berck à Liège, maison de famille.⁶ Et cependant, depuis 1891, les vocations salésiennes en Belgique étaient une réalité.

⁵ Sur la présence des Salésiens français en Belgique, voir le témoignage plein de saveur de P. Chevet, *Les Salésiens français en Belgique*. Ce texte manuscrit n'est pas daté; il a été vraisemblablement rédigé entre 1934 et 1939.

⁶ Henri Berck (Dison 1866 - Biella Italie 1916), prêtre salésien belge. Ses parents s'installèrent dès 1867 en Italie. C'est là qu'il connut les Salésiens. Il fit ses études secondaires dans une école salésienne à Borgo San Martino et reçut toute sa formation religieuse en Italie. Il revint en Belgique en 1902 pour prendre la direction de la Maison Saint-Joseph à Liège.

Louis MERTENS (Bruxelles 1864 - Liège 1920), prêtre salésien belge, ordonné prêtre dans le diocèse de Malines en 1889; successivement professeur au collège Notre-Dame de Tirlemont (1889-1896), aumônier de l'Institut Saint-Victor d'Alsemberg (1896-1899) avant d'entrer dans la Congrégation Salésienne; directeur à Gand (1902-1907), directeur de l'orphelinat Saint-Jean Berchmans (1907-1919). Nommé en 1910 curé-fondateur de la paroisse Saint-François de Sales à Liège, il cumula cette fonction avec celle de directeur de l'orphelinat jusqu'en 1919. A cette date, il conserva le poste de curé jusqu'à sa mort.

Le recrutement salésien en Belgique

Dans l'ensemble des recherches en sociologie religieuse, les études concernant le recrutement des vocations sacerdotales et religieuses se sont développées au cours de ces dernières années. Elles appliquent leurs méthodes tant aux jeunes gens entrés dans les séminaires ou les congrégations religieuses qu'à ceux qui reçoivent l'ordination sacerdotale.⁷ Conformément à notre propos, nous nous sommes intéressés aux vocations salésiennes, plus concrètement aux jeunes gens et aux adultes, originaires de Belgique, entrés chez les Salésiens entre 1882 et 1913. On remonte jusqu'en 1882 parce que c'est à cette date que le premier Belge est entré dans un noviciat salésien; ce fut au noviciat de San Benigno, en Italie. On a tenu compte de tous les Belges entrés au noviciat chez les Salésiens. Tous n'ont pas fait le noviciat en Belgique; certains l'ont fait en Italie, d'autres en France. Bien que le noviciat belge, installé à Hechtel, accueillait des novices d'autres nationalités, on s'est limité, pour des raisons évidentes, aux novices originaires des diverses régions de la Belgique. Il est certain qu'une étude plus large sur le recrutement dans la Congrégation salésienne, ne devrait pas se limiter à une seule nationalité.

Les Salésiens, qui avaient grand souci de leur recrutement, s'empressaient d'ouvrir un noviciat dans les pays où ils s'établissaient. Pour la Belgique, le catalogue officiel de la Congrégation mentionne, dans son édition de 1892, un novice à Liège. Depuis lors jusqu'en 1914, il fera état de novices chaque année. Dans les premières années et même jusqu'en 1914, il y avait des noviciats attachés aux diverses maisons. Liège avait quelques novices, Tournai également et, après 1902, l'orphelinat Saint-Joseph à Gand accueillait, lui aussi quelques candidats à la vie religieuse. Cette manière de procéder, on le voit, perdure même après la fondation, en 1896, de la maison du noviciat. Ces différentes maisons, ouvraient également leurs portes à des novices d'autres nationalités: Français, Allemands, Néerlandais et Italiens. Notre étude ne portera que sur les jeunes gens nés en Belgique, qui sont entrés en religion dans la Congrégation salésienne, sans tenir compte du lieu où ils ont reçu leur première formation à la vie religieuse.

Pour retrouver les novices belges, nous avons tenu compte, en plus des catalogues annuels déjà mentionnés, des registres conservés aux archives provinciales. Le *Registre des confrères* tout d'abord, reprend tous les religieux salésiens qui ont exercé un apostolat en Belgique. Il compte trois épais volumes, qui ne portent ni titre ni date.

⁷ Voir entre autres G. CHOLVY, *Le recrutement des religieux dans le diocèse de Montpellier (1830-1956)*, dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1958, pp. 53-73; P. HUOT-PLEUROUX, *Le recrutement sacerdotal dans le diocèse de Besançon de 1801 à 1960*, Besançon, 1966; *Les ordinations dans les diocèses belges de 1951 à 1960*, Bruxelles, 1961, polycopié; B. KREMER, *Les entrées en première année de théologie au grand séminaire de Malines 1803-1867*, Louvain, 1971, polycopié.

On a consulté en outre *Registro ascritti* 1892 —. C'est le registre où sont consignés les noms des novices par année de noviciat. Pour les premières années, ces listes sont portées sur des feuilles volantes qui ont été détachées d'autres registres aujourd'hui disparus. D'une manière générale, il faut signaler que, pour la période qui nous concerne, ces registres ne sont pas tenus avec exactitude. Nous avons établi la liste des novices à partir de ces trois documents: les catalogues annuels, les *Registres des confrères* et le *Registro ascritti...* Les catalogues seuls ne suffisaient pas, on ne peut s'y fier totalement. A diverses reprises, nous n'avons pas retrouvé dans les différents registres un nom mentionné dans la liste des novices de telle ou telle maison pour l'année donnée. Après divers contrôles et recoupements, nous avons établi que 93 jeunes hommes ou adultes originaires des provinces de Belgique étaient entrés au noviciat chez les Salésiens de Don Bosco entre 1882 et 1913. Tous ne sont pas restés dans la Congrégation, certains même n'ont pas achevé le noviciat, mais il est sûr que ces 93 personnes ont manifesté, au moins pendant un certain temps, le désir d'embrasser la vie salésienne et que ce désir s'est concrétisé par leur entrée au noviciat. Le tableau III indique par année le nombre des novices belges.

Tous les religieux salésiens ne deviennent pas prêtres, certains restent laïcs et sont appelés « coadjuteurs ». Religieux à part entière, Don Bosco les destinait à collaborer avec leurs confrères prêtres pour toutes sortes de tâches

TABLEAU III - *Les novices salésiens belges de 1882 à 1913*
(Ces chiffres ne tiennent pas compte du lieu où s'est fait le noviciat.
Certains religieux ont fait le noviciat dans d'autres pays)

Années	Clercs	Coadju- teurs	Total	Années	Clercs	Coadju- teurs	Total
1882	1		1	1898	2		2
1883				1899	3		3
1884				1900	6		6
1885				1901		1	1
1886				1902	2	1	3
1887				1903	2	1	3
1888				1904	6		6
1889				1905		1	1
1890	1		1	1906	8	2	10
1891				1907	1		1
1892	2	1	3	1908	3		3
1893				1909	5	1	6
1894	3	2	5	1910		1	1
1895				1911	5	3	8
1896	6	2	8	1912	5	3	8
1897	7	1	8	1913	5		5

qui n'exigent pas le sacerdoce.⁸ D'une manière générale, dans les recherches que nous avons menées, on n'a pas établi de distinction entre les salésiens prêtres et les salésiens coadjuteurs. Les uns et les autres mènent la même vie religieuse et collaborent ensemble dans le travail, il n'apparaissait pas opportun de les considérer isolément, on sera cependant amené à établir quelques divisions significatives. Le tableau III fait la différence, entre les novices clercs, qui se destinent au sacerdoce, et les novices coadjuteurs. Ces derniers seront toujours moins nombreux que les clercs. En 1913, après plus de vingt ans de présence en Belgique, les Salésiens avaient reçu 93 novices, dont 73 novices clercs. Avant l'ouverture de la première maison salésienne, les deux premiers candidats, en 1882 et 1890, avaient fait leur noviciat à l'étranger; le premier en Italie, le second, qui avait connu les Salésiens à Lille, en France. A partir de 1896, et cela jusqu'en 1959, année de la division de la province de l'Immaculée Conception en trois provinces indépendantes, il n'y aura plus d'année creuse. Chaque année comptera au moins quelques novices clercs.

Les lacunes, signalées dans la tenue des registres, constituèrent un handicap sérieux aux recherches que nous avons menées. On s'en rendra compte à plusieurs reprises. On a rarement pu faire état de chiffres exacts correspondants au nombre de novices répertoriés. On les livre cependant ici, conscient que si, ils ne permettent pas des certitudes, ils autorisent quelques lignes générales significatives.

Si l'on considère l'âge des candidats à leur entrée en religion, on dispose d'une fourchette qui va de 15 à 49 ans. La réduction à un âge moyen amène à 20, 44 ans; si on ne tient pas compte du novice âgé de 49 ans, l'âge moyen descend à 20, 13 ans. Dans l'ensemble cependant, 55% des novices avaient moins de 20 ans à leur entrée au noviciat, 38% de 20 à 29 ans; les plus de 30 ans ne représentent guère que 6% du nombre total des novices. A noter du reste que nous n'avons pu déterminer l'âge d'un novice coadjuteur. Le tableau IV donne la répartition des novices par âge.

De ces 93 candidats à la vie religieuse, tous ne sont pas restés dans la Congrégation salésienne; 31 d'entre eux l'ont quittée soit comme prêtres, coadjuteurs ou encore comme clercs. Si on considère le statut, on remarque que, sur les 70 novices clercs, 57 reçurent l'ordination sacerdotale dans la Congrégation (un seul a fait son noviciat alors qu'il était déjà prêtre), soit plus de 80%. Parmi ceux-ci, 48 sont morts salésiens et 10 ont quitté la Congrégation, 2 par exclusion les autres pour être incardinés dans divers diocèses de Belgique ou de France (1 à Gand, 1 à Tournai, 2 à Namur, 1 à Malines, 2 à Liège et 1 dans un diocèse français). Les confrères coadjuteurs

⁸ Sur le coadjuteur salésien, voir P. BRAIDO, *Religiosi nuovi per il mondo del lavoro*, Rome, 1961; P. BRAIDO, *Vocazione del coadiutore salesiano all'apostolato caritativo, pastorale e educativo*, Rome, 1964; *Atti convegno mondiale Salesiano coadiutore, Roma 31 Agosto-7 settembre 1975*, Rome, 1976.

TABLEAU IV: Répartition des novices par âge.

Age	Nombre de novices	Age	Nombre de novices
15 ans	4	27 ans	2
16 ans	13	28	
17	10	29	1
18	13	30	
19	11	31	1
20	9	32	
21	9	33	
22	4	34	1
23	5	35	1
24	3	36	1
25	1	37	1
26	1	38	1
		49	1

témoignent de la même persévérance: sur les 20 novices, 5 sont morts en Congrégation et 5 la quittèrent. On atteint un taux de persévérance auquel nous ne sommes plus habitués: 71% pour l'ensemble des novices soit 68% pour les candidats au sacerdoce et 75% pour les candidats à la vie religieuse du coadjuteur.

On a d'autre part, envisagé le recrutement des novices salésiens sous l'angle de leurs études, soit celles qu'ils avaient accomplies avant d'entrer au noviciat, soit celles qu'ils ont poursuivies comme Salésiens. Nous ne sommes pas en possession de toutes les données. Un exemple: pour les 57 Salésiens arrivés au sacerdoce, nous ne disposons que de 42 indications concernant les études secondaires, alors que les registres possédaient une rubrique à cet effet. Il va de soi que les candidats au sacerdoce recevaient la formation philosophique et théologique requise pour être admis à l'ordination. On verra plus loin dans quelles conditions.

Généralement les novices clercs avaient reçu une formation secondaire plus ou moins complète. Sur les 42 indications qui sont en notre possession, 27 avaient terminé au moins la seconde (15 la rhétorique et 12 la seconde), 14 avaient été jusqu'en troisième, un seul n'avait guère dépassé la quatrième. On sait qu'ils poursuivaient leurs études au lendemain du noviciat, mais il est certain, d'après les chiffres, corroborés d'ailleurs par les témoignages des confrères, que seule une minorité parcourait le cycle complet des humanités anciennes et en recevaient le diplôme. En 1910, les candidats au sacerdoce recevaient au cours de leurs études philosophiques, en plus des traités traditionnels, quelques cours de religion, français, sciences, histoire et géographie,

pédagogie, droit civique, hygiène, dessin et musique.⁹ A cette époque, le scolasticat était solidement établi, il n'en fut pas toujours ainsi.

Dans les premiers temps, les études sacerdotales se faisaient « sur le tas ». Les candidats au sacerdoce, en même temps que leur travail dans les maisons salésiennes, étudiaient par eux-mêmes divers traités sous la direction d'un prêtre expérimenté; ils présentaient leurs examens auprès d'un confrère prêtre chez qui on avait décelé quelques aptitudes intellectuelles. Un des examinateurs en titre était le français Pierre Chevet, bachelier ès lettres.¹⁰ Après 1904, année de l'organisation du scolasticat de Grand-Bigard, les professeurs chargés de l'enseignement de la philosophie ou de la théologie n'étaient pas davantage préparés à leurs tâches. Jusqu'en 1911, il y eut deux belges qui enseignèrent au scolasticat, l'un avait le diplôme d'instituteur qu'il avait acquis en 1900, l'autre avait terminé un cycle secondaire d'études « latines et françaises ». Pour l'année 1911-1912, le corps professoral s'enrichit d'un docteur frais émoulu de l'Université grégorienne.¹¹ Ce dernier, E. Claeys, sera longtemps le seul professeur en possession de diplômes universitaires.

Quant à la formation des coadjuteurs, elle ne comportait pas beaucoup plus que la formation spirituelle reçue au noviciat. Si le confrère coadjuteur possédait un métier, on lui confiait la responsabilité de l'atelier qui correspondait à ses capacités; on lui demandait parfois de se perfectionner. Si le confrère ne possédait pas de métier, on le chargeait de diverses charges: portier, sacristain, boulanger, cuisinier...

Après le sacerdoce, peu de prêtres poussaient des études supérieures. A part E. Claeys, on ne rencontre aucun Salésien de cette période qui ait fréquenté l'université ou un autre institut d'études supérieures: 5 Salésiens prirent le diplôme d'instituteur et 1 un diplôme en « histoire et archéologie », le contexte ne permet pas de penser qu'il s'agissait d'études supérieures. On reste frappé du peu d'intérêt des religieux pour les études. Sans doute le rapide développement de leurs oeuvres ne leur permettait-il pas d'écarter du travail apostolique des confrères pour leur faire poursuivre des études.

Peut-être faut-il attribuer cette attitude au milieu d'où provenaient les Salésiens. On le sait, un des buts avoués des religieux salésiens en Belgique était de promouvoir les vocations sacerdotales parmi la jeunesse pauvre. A

⁹ *Programme des études pour les abbés salésiens*, Liège 1910, pp. 6-7.

¹⁰ Pierre CHEVET (Jauze, France 1875 - Port-à-Binson, France 1939), prêtre salésien français. Arrivé de France en 1903, il resta en Belgique jusqu'en 1927, fut directeur du scolasticat de Grand-Bigard de 1907 à 1913. Reconnu comme une bonne plume, il fut chargé de la rédaction de l'*Ami des Anciens*, revue des anciens élèves de l'orphelinat Saint-Jean Berchmans à Liège, de 1919 à 1927.

¹¹ Emile CLAEYS (Blankenberghe 1884 - Gand 1964), prêtre salésien belge, ancien étudiant de l'Université grégorienne, docteur en philosophie (1907), docteur en théologie (1909), licencié en écriture sainte (1910) et bachelier en droit canon (1908).

cet effet, ils entretenaient de petites sections secondaires dans leurs orphelinats. La toute grosse majorité de leurs recrues sortaient d'une maison salésienne (88 sur 93). Cela nous amène à envisager l'origine socio-géographique des jeunes gens et des adultes entrés au noviciat salésien. Les registres consultés sont muets quant à la profession et à l'adresse des parents des candidats à la vie salésienne. Ils n'indiquent que le lieu de naissance. On s'est livré dès lors à une enquête auprès des administrations communales de ces divers lieux pour leur demander la profession des parents du jeune homme dont nous leur communiquions le nom et la date de naissance. On a lancé ainsi 91 lettres (parmi les 93 novices, on a rencontré deux frères) auprès des officiers de l'Etat civil. Nous avons reçu 74 réponses, qui nous donnent le renseignement pour 76 novices, soit plus de 80% de réponses. Cette modeste enquête a fourni des indications très intéressantes.

Les données socio-professionnelles ainsi recueillies ont été regroupées selon quelques catégories qui recouvrent les grands secteurs d'activité: les professions libérales, les commerçants, les ouvriers artisans, les agriculteurs, les industriels et les fonctionnaires. La première catégorie recouvre toutes les professions à caractère intellectuel: médecin, pharmacien, écrivain, enseignant. On a groupé sous la dénomination ouvriers-artisans tous ceux qui exercent un métier manuel soit comme salariés, soit comme indépendants. On peut en dresser le tableau suivant:

TABLEAU V: *La profession des parents des novices salésiens, 1882-1913*

1. — professions libérales	8
2. — commerçants	7
3. — ouvriers-artisans	43
4. — agriculteurs	10
5. — industriels	6
6. — fonctionnaires	2
7. — non-réponse	17

De prime abord, on reste frappé de l'origine modeste de la plupart des novices salésiens. Il ne faut pas s'illusionner sur ce que recouvre exactement les catégories 4 et 5; il ne s'agit ni de gros propriétaires, ni de grands industriels. De plus, 45% du total des novices sont issus du milieu ouvrier. Cette répartition correspond très bien à la population accueillie dans les orphelinats salésiens. Elle répond à la volonté de Don Bosco qui voulait une congrégation populaire quant à l'origine de ses membres.¹² Les chiffres cités prouvent que,

¹² F. DESRAMAUT, *Una «nuova» congregazione al servizio dei giovani del XIX secolo*, dans *Il servizio salesiano ai giovani*, Torino-Leumann, 1971, pp. 47-48.

du moins jusqu'en 1914, il en a été ainsi de la province belge. D'autre part, il est certain que le milieu social d'origine n'est pas déterminant quand il s'agit de désigner l'un ou l'autre confrère à une charge importante dans la Congrégation. Parmi les 58 prêtres salésiens qui firent leur noviciat entre 1882 et 1913, on choisit un provincial et 28 directeurs. Pour ces 29 confrères, on peut dresser le tableau suivant de la profession des parents :

TABLEAU VI: *La profession des parents des directeurs des maisons salésiennes, 1902-1919*

1. — professions libérales	3
2. — commerçants	2
3. — ouvriers-artisans	14
4. — agriculteurs	4
5. — industriels	1
6. — fonctionnaires	1
7. — non-réponse	4

Les données de ce tableau recourent parfaitement les conclusions que l'on a pu établir à partir de l'analyse du tableau précédent. Il ne fait pas de doute que la Congrégation salésienne se recrutait en Belgique dans un milieu social modeste. Cette caractéristique ne correspond pas avec les données habituelles du recrutement sacerdotal. Le clergé belge à cette époque se recrutait davantage dans les milieux de petite bourgeoisie rurale.¹³ C'est une caractéristique salésienne très significative qui correspond à une volonté délibérée du fondateur.

On la retrouve également dans la répartition géographique des lieux d'origine des novices salésiens. Devant notre ignorance des adresses des candidats au moment de leur entrée au noviciat, on a pris le parti d'établir le classement géographique à partir des lieux de naissance. Ce point de départ peut se justifier partiellement quand on sait que la population était moins mobile à l'époque qu'aujourd'hui. On a repris le lieu de naissance de chacun des novices pour les répartir par arrondissement administratif dans chacune des provinces.¹⁴ Cette répartition nous amène au tableau VII.

La province de Liège vient largement en tête avec 36 candidats. Si on additionne le nombre des novices issus des deux provinces de Liège et du

¹³ B. KREMER, *op. cit.*, p. 226.

¹⁴ On a établi cette répartition à partir du *Nouveau dictionnaire des communes, hameaux, charbonnages, carrières, mines, châteaux, fermes, etc. du royaume de Belgique*, Bruxelles, 1935. Cet ouvrage offre l'avantage de ne pas tenir compte des modifications territoriales consécutives à la fixation de la frontière linguistique.

TABLEAU VII: *La répartition géographique des novices salésiens belges*

Province d'Anvers arrondissement d'Anvers	3	3	Province de Liège arrondissement de Liège	18	36
Province de Brabant arrondissement de Bruxelles de Nivelles	5 2	7	de Huy	4	
Province de Flandre Occidentale arrondissement de Bruges de Courtrai d'Ostende d'Ypres de Roulers	2 3 2 1 1		9	de Verviers	11
		de Waremme		3	
		Province de Limbourg arrondissement d'Hasselt		7	16
		de Maaseik		5	
		de Tongres		4	
Province de Luxembourg arrondissement de Marche	4	6			
de Neufchâteau	1				
de Virton	1				
Province de Flandre orientale arrondissement d'Alost	1	4	Province de Namur arrondissement de Dinant	2	4
de Gand	2		de Namur	1	
d'Audenarde	1	8	de Philippeville	1	
Province de Hainaut arrondissement d'Ath	1		8		
de Soignies	1				
de Thuin	2				
de Tournai	4				

Limbourg, qui formaient alors le diocèse de Liège, on arrive à plus de 50% du nombre total des novices salésiens. C'est dans l'ancien diocèse de Liège, composé à l'époque de ces deux provinces, que sont nées les oeuvres salésiennes. En 1914, on comptait cinq établissements salésiens dans ce diocèse. Le recrutement provient des diverses provinces du pays, même s'il est plus dense dans la province de Liège et que certaines provinces sont peu représentées: moins de 5% pour les provinces d'Anvers, de Flandre orientale et de Namur. Dans la province de Liège, l'arrondissement administratif de Liège fournit à lui seul la moitié des novices de cette province; il est suivi de l'arrondissement de Verviers. Le rayonnement de l'orphelinat Saint-Jean Berchmans est évident.

Ces brèves considérations permettent de pressentir la répartition par zone socio-professionnelle: 47 novices viennent des régions rurales, 32 de zones industrielles et 14 sont issus de centres urbains non industriels. Cette répartition nuance quelque peu l'impression qui s'est dégagée de l'examen des tableaux V et VI. Elle se rapproche davantage de ce que nous connaissons des constantes traditionnelles du recrutement sacerdotal.

Les orphelins à Liège et à Tournai

Parallèlement aux recherches menées sur le recrutement des vocations salésiennes, on s'est interrogé sur les orphelins accueillis dans les établissements salésiens. Les archives retrouvées ont permis de mener à bien cette étude pour les maisons de Liège et de Tournai.

Les archives des oeuvres de Don Bosco à Liège ont conservé entre autres choses les registres des *Comptes courants des enfants* admis à l'orphelinat de 1893 jusqu'au delà de la première guerre mondiale. Ce sont de grands livres qui consacrent une page à chaque enfant. Après les indications d'état civil: nom, prénom, lieu et date de naissance, prix de la pension..., un grand espace est réservé pour y inscrire les diverses dépenses. Ces registres sont tenus par année scolaire. On a consulté les registres des années 1893 à 1913. Les registres qui reprennent les années 1903-1904 et 1905-1906 sont perdus. Pour conserver l'unité de la méthode, nous avons adopté le parti de compter les élèves par année civile. On a tenu compte de la date d'inscription, qui est toujours indiquée. Les autres rubriques ne sont pas complétées avec soin. On s'en rendra compte.

A Tournai, on n'a conservé qu'un registre intitulé *Entrées de 1899 à 1948*. Il reprend la liste des élèves entrés à l'orphelinat entre ces deux dates. Malgré son titre, il fait mention de quelques élèves entrés en 1896 (7 élèves), 1897 (9 élèves) et 1898 (5 élèves). On peut penser que ce registre a été reconstitué à partir d'autres documents aujourd'hui disparus. L'écriture permet de discerner au moins trois secrétaires: un premier en

1906 pour la période 1896-1906, un deuxième en 1927 pour la période 1906-1927 et un troisième en 1948 pour la période 1927-1948. Les indications fournies pour les années 1896 à 1898 n'ont pas été retenues du fait qu'elles paraissent peu significatives en regard du nombre des entrées les autres années.

Chaque nom porte un numéro d'ordre de 1 à 3525. La période qui nous intéresse se situe entre les numéros 1 et 1078. Le nombre d'inscriptions pour les années de 1899 à 1913 n'est cependant que de 1038. La différence de 40 provient du fait que l'on ne tient pas compte des 21 élèves inscrits entre 1896 et 1898 et que certains ont été raturés par suite du double emploi ou d'annulation d'inscription. Les inscriptions ne sont pas notées selon un ordre. Sans le respecter scrupuleusement, les différents secrétaires se sont efforcés cependant de suivre l'ordre chronologique des entrées.

Tant pour Liège que pour Tournai, on n'a pas tenu compte du fait que les orphelins entraient à l'orphelinat pour y apprendre un métier ou pour y poursuivre des études secondaires. On a travaillé à partir de chiffres globaux. Les Salésiens eux-mêmes ne faisaient généralement pas le départ entre les artisans et les étudiants quand ils veulent donner un aperçu général de leurs oeuvres. Pour Liège, on possède davantage de données. Un document établi en 1899 à « l'usage des principaux bienfaiteurs et amis de l'oeuvre » nous renseigne sur la population scolaire pour les années 1891 à 1899.¹⁵

Le tableau VIII reprend ces différentes données. Les chiffres qu'il nous donne ne correspondent pas pour les années 1896 à 1899, en ce qui concerne les artisans, aux indications fournies dans les rapports envoyés au

TABLEAU VIII: *Population scolaire à Liège de 1891 à 1899*

Années scolaires	Apprentis	Etudiants	Total
1891-92	43	18	61
92-93	86	18	104
93-94	85	32	117
94-95	85	33	118
95-96	88	52	140
96-97	91	47	138
97-98	82	54	136
98-99	116	68	184

¹⁵ Liège-Oeuvres de Don Bosco, *Coup d'oeil général sur la gestion financière de l'orphelinat St-Jean Berchmans durant les huit premières années, 8 octobre 1891 - 1er octobre 1899*, p. 3.

ministère de l'Industrie et du Travail dont on a retrouvé les minutes,¹⁶ il est raisonnable de penser que les données transmises dans ces documents officiels cernent davantage la réalité que celles fournies aux bienfaiteurs de l'oeuvre. La différence entre ces chiffres n'est du reste pas considérable: 91 pour les bienfaiteurs, 86 pour le ministère en 1897, 82 contre 80 en 1898 et 116 contre 115 en 1899. Ces quelques remarques donnent une idée de la difficulté d'avancer des chiffres auxquels on puisse se fier. A décharge des religieux, il faut noter que la population scolaire était extrêmement mobile. D'une part, on inscrivait de nouveaux orphelins pendant toute l'année et, d'autre part, la proportion de nouveaux par rapport aux anciens était importante chaque année.

En ce qui concerne la population scolaire de Tournai, on est moins bien informé. Le seul registre conservé ne concerne que les entrées des nouveaux élèves. Les responsables de l'oeuvre ont affirmé ne pas posséder d'autres registres. C'est la raison pour laquelle nos calculs ne prennent comme base que les entrées de nouveaux élèves aussi bien à Liège qu'à Tournai. Les chiffres que nous avons collationnés ne concernent donc que les nouveaux élèves admis dans ces deux établissements. On s'est efforcé de répondre à deux séries de questions concernant le nombre d'inscriptions et le lieu d'origine des élèves.

D'après les sources que l'on a mises en oeuvre, pour les périodes considérées, on peut avancer que les institutions de Liège et de Tournai ont accueilli respectivement 1681 et 1038 nouveaux élèves, ce qui nous donne un total de 2719 inscriptions. Ces élèves proviennent des diverses régions de la Belgique, et des pays limitrophes: l'Allemagne, la France, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, auxquels il faut ajouter l'Italie, la Suisse et, dans une moindre mesure, d'autres pays très peu représentés tels que les Etats-Unis, la Rhodésie, l'Argentine. Comme pour les religieux salésiens, la base de notre répartition géographique a été les lieux de naissance indiqués sur tous les registres consultés. Le livre des Entrées de Tournai ne fournit d'ailleurs que ce renseignement qui permette de localiser une nouvelle inscription. Il faut ajouter qu'un certain nombre d'élèves, dans les deux institutions, ne sont pourvus d'aucune indication de lieu d'origine: 186 à Liège et 112 à Tournai, ce qui représente 11% de non-localisés pour Saint-Jean Berchmans et 10% pour Saint-Charles.

Nous connaissons donc les lieux d'origine de 1495 orphelins liégeois

¹⁶ Liège-Oeuvres de Don Bosco, *Comptes rendus annuels envoyés au ministère de l'Industrie et du Travail depuis l'année 1878 jusqu'à l'année 1914* (minutes). Les données contenues dans les différents rapports rédigés entre 1896 et 1967 ont été retrouvées et réunies dans un carnet qui porte le titre *Renseignements pour les rapports généraux sur la situation de l'Enseignement technique*; il est conservé à Liège-Oeuvres de Don Bosco.

et de 926 tournaisiens. A Liège les orphelins se répartissent selon le tableau IX. Les étrangers, qui représentent 18% du total des inscriptions localisées, sont eux-mêmes composés pour plus de 50% de garçons originaires de France. On sait que les lois de Waldeck-Rousseau chassèrent les religieux de ce pays et qu'un certain nombre avaient trouvé asile en Belgique. Les Salésiens français venus en Belgique y amenèrent leurs élèves: le nombre de français subit une forte augmentation en 1903; il diminua par la suite. A noter que, pour l'appréciation exacte des résultats, il faut tenir compte que, pour les années de 1903 à 1906, les chiffres sont vraisemblablement inférieurs à la réalité; les registres des années scolaires 1903-1904 et 1905-1906 sont aujourd'hui perdus. A Tournai, la proportion d'inscriptions d'élèves étrangers est beaucoup plus forte: elle représente 57% du nombre total

TABLEAU IX - Les inscriptions à Liège 1891-1913

Années	Belges	Allemands	Français	Luxembourgeois	Néerlandais	Italiens	Suisses	Autres nationalités	Total étrangers	Non localisés	Total
1891	20									1	21
92	46	1	1					2	4	3	53
93	29									4	33
94	26		1						1	2	29
95	19		1						1	4	24
96	36		1						1	3	40
97	38		5	1					6	5	49
98	63	1	3		2				6	7	76
99	91	3	4		2	1		1	11	18	120
1900	69		3		1	1	1		6	12	87
01	43	3	2						5	8	56
02	62	2	1	3	1		1		8	13	83
03	31		48		1	1		1	51	2	84
04	39	5	10		1		1		17	11	67
05	20	2	5				1	1	9	10	39
06	63	4	8				1		13	19	95
07	66	4	7	4	1	1			17	13	96
08	67	2	2		2				6	3	76
09	59	1	3	3	4				11	14	84
1910	76	2	7				1	2	12	15	103
11	70	9	14	2	3		1		29	9	108
12	116	11	13	6	5		1	2	38	2	156
13	65	5	15	2	5	2			29	8	102
	1214	55	154	21	28	6	8	9	281	186	1681

des élèves inscrits de 1899 à 1913 dont on a pu déterminer la nationalité avec certitude (voir tableau X). Parmi ceux-ci les Français constituent les 97% de nationalité étrangère. Cela corrobore ce que nous savions déjà au sujet de cet établissement, à savoir qu'il fut, entre 1904 et 1906, le siège du provincial de France-Nord. Si cette dépendance se termine théoriquement en 1906, elle se prolongea cependant jusqu'en 1913, comme en témoignent les chiffres. Il est frappant, d'autre part, de constater que cet afflux d'élèves étrangers ne modifiaient pas sensiblement le nombre annuel d'inscriptions. Cela est dû, en partie, au fait que le nombre d'inscriptions de jeunes Belges diminue pour faire place à un nombre plus grand de Français.

A part la France, on ne retrouve pas à Tournai la même diversité de nations rencontrées à Liège. La situation géographique de la ville de Tournai peut expliquer cette différence. Du point de vue international, Liège est atteint plus facilement de l'Allemagne, de la Hollande, et même du Grand-Duché de Luxembourg, nations relativement bien représentées à Liège entre 1891 et 1913. Les maisons salésiennes de Liège et de Tournai offraient un visage européen du fait de la présence d'étrangers tant dans leur personnel religieux que parmi leurs élèves.

TABLEAU X - *Les inscriptions à Tournai 1899-1913*

Années	Belges	Allemands	Français	Luxembourgeois	Néerlandais	Italiens	Suisses	Autres nationalités	Total étrangers	Non localisés	Total
1899	13		4						4	7	24
1900	15		2					1	3	8	26
01	41		19						19	14	74
02	51		5				1		6	2	59
03	23		51					3	54	15	92
04	7		26						26	3	36
05	20	1	22						23	2	45
06	25		34					2	36	4	65
07	31		32			1			33	7	71
08	20		41						41	2	63
09	29		36						36	12	77
1910	26		65						65	3	94
11	35		69	1	3				73	10	118
12	29		73						73	10	112
13	19		49					1	50	13	82
	384	1	528	1	3	1	1	7	542	112	1038

Si on approfondit l'examen de la population belge de ces deux maisons, on s'aperçoit que les diverses provinces du pays y sont représentées. La distribution des élèves belges par province dépend en grande partie de la situation géographique de la maison considérée, Liège drainera, en plus de sa province, les provinces de Limbourg, Namur et Luxembourg; Tournai, le Hainaut et la Flandre occidentale. Les tableaux XI et XII donnent la répartition par province des inscrits à Liège et à Tournai. Le rayonnement de l'orphelinat Saint-Jean Bechmans apparaît plus étendu que celui de Saint-Charles. Le nombre total de Belges inscrits y est de loin supérieur. La question linguistique n'influence guère la répartition des élèves. Le Limbourg est bien représenté à Liège et la Flandre occidentale à Tournai. L'effectif

TABLEAU XI - *La répartition par province des inscriptions à l'orphelinat St.-Jean Berchmans de Liège 1891-1913*

Années	Anvers	Brabant	Flandre Occidentale	Flandre Orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur	Total
1891					2	18				20
92	3	4	1	3	1	27	5	1	1	46
93	2	4			2	16	3	1	1	29
94	3	3			4	11	2	1	2	26
95		2				15	1		1	19
96	2	2			3	25	2		2	36
97	2	3	1	1	1	26	2	1	1	38
98	10	6	2		3	26	5	7	4	63
99	10	3			6	35	23	8	6	91
1900	9	11		2		26	11	3	7	69
01	2	5				28	5	1	2	43
02	5	10	3		2	25	10	2	5	62
03	4	1	1			17	2	2	4	31
04	3	5				20	5	1	5	39
05	1	2		1	1	7	4	2	2	20
06	2	4		2	3	31	12	4	5	63
07	3	7	1	1	3	21	24	1	5	66
08	2	7				34	19	4	1	67
09		6		1	4	20	20	3	5	59
1910	7	12	1		3	30	14	7	2	76
11	2	5			3	36	15	5	4	70
12	1	20		3	5	41	25	8	13	116
13	1	8			1	26	21	4	4	65
	74	130	10	14	47	561	230	66	82	1214

TABLEAU XII - *La répartition par province des inscriptions à l'orphelinat St. Charles de Tournai 1899-1913*

Années	Anvers	Brabant	Flandre Occidentale	Flandre Orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur	Total
1899			4	2	5	1			1	13
1900		3	5	2	5					15
01		4	6	2	27	2				41
02	4	8	8	7	22	1		1		51
03		3	6	2	7	3			2	23
04					6	1				7
05	1	4	3	1	7	3			1	20
06		3	2		17	2	1			25
07	1	3	13	3	9	2				31
08	1	2	7		9				1	20
09	4	3	11	1	8			2		29
1910	1	6	5	3	6	1		1	3	26
11		6	10	2	12	4	1			35
12		5	5	2	13	4				29
13	1	4	4		9		1			19
	13	54	89	27	162	24	3	4	8	384

venant de cette dernière province est originaire, pour plus de la moitié, de l'arrondissement de Courtrai qui comprenait alors la région de Mouscron-Comines, qui appartient aujourd'hui au Hainaut. Il importe de le savoir pour interpréter au mieux les résultats. A Liège, le Limbourg apporte les 18% du nombre total des inscrits belges; ce pourcentage dépasse de loin les autres provinces, celle de Liège mise à part (Anvers 6%, Namur 6%, Luxembourg 5%, Hainaut 3%, Flandre orientale 1%, Flandre occidentale moins de 1%). Comme on peut le penser, la province de Liège fournit le plus gros contingent: 46% des inscrits. Il est constitué d'élèves provenant des divers arrondissements de la province avec une forte majorité d'élèves issus de Liège-ville et de l'arrondissement de Liège. L'arrondissement de Verviers est également bien représenté: 21% du nombre d'inscrits de la province de Liège; on compare cette distribution avec la répartition par arrondissement dans la province de Hainaut: l'arrondissement de Tournai, où est située la maison salésienne, fournit à lui seul plus de 60% des inscrits de la province. Les autres arrondissements sont peu représentés.

Les recherches concernant l'origine socio-professionnelle des élèves nous

ont été impossibles. Les renseignements fournis dans les livres de « Comptes-courants des enfants » de la maison de Liège permettent cependant de se faire une certaine opinion. L'examen rapide auquel on s'est livré a permis d'établir quelques données. A cet effet, nous avons recueilli toutes les indications concernant les prix des pensions payées pour les enfants admis à l'orphelinat Saint-Jean Berchmans de Liège. Nous sommes, à nouveau, contraints de faire état d'une documentation lacunaire. Pour la période 1891 à 1913, sur les 1681 garçons inscrits, nous possédons 1502 indications de pension, soit 80% du nombre total. Le tableau XIII reprend par année toutes les indications de pension qui proviennent des livres de comptes conservés. En examinant ce tableau, il faut se rappeler que les chiffres donnés pour les années 1903 à 1906 sont incomplets, les registres des années 1903-1904 et 1905-1906 n'ont pas été retrouvés. Pour la commodité de la lecture, nous avons regroupé les pensions en quelques grandes séries. La fourchette, qui

TABLEAU XIII - Les pensions à Liège de 1891 à 1913

Années	00	1 à 100 Frs	101 à 200 Frs	201 à 250 Frs	251 à 300 Frs	301 à 400 Frs	401 à 500 Frs	500 Frs et plus	Fondations	Total	Sans indications	Total général
1891			5	15						20	1	21
92	10	1	11	25	1			2		50	3	53
93	2	4	4	17	2		1	1		31	2	33
94	2		6	7		1		1		17	12	29
95			9	9	1			1		20	4	24
96		2	8	17				1		28	12	40
97	3		9	18		1	1	2		34	15	49
98	2	5	30	18	2	2				59	17	76
99	1	8	51	37	4	2		4		107	13	120
1900	2	3	40	36	2					83	4	87
01			16	35	1	1		1		54	2	56
02		1	23	40	6		1	1		72	11	83
03	5		13	30	17	9	1			75	9	84
04		1	6	41	4	8	1		4	65	2	67
05	2	1	6	19	2	5	2		1	38	1	39
06	3	2	13	54	9	2	1		2	86	9	95
07	7	6	20	44	7	3			2	89	7	96
08		5	14	37	5	2			5	68	8	76
09	2	3	5	21	31	2			7	71	13	84
1910	2	5	21	12	35	9		1	6	91	12	103
11	2	8	18	20	42	7	3	1	7	108		108
12	15	4	47	28	46	6	5			151	5	156
13		12	13	10	42	4	2	1	1	85	17	102
	60	71	388	590	259	64	18	17	35	1502	179	1681

est très large, s'échelonne de 0 franc à plus de 600 francs; voici le détail des chiffres: 30, 50, 60, 75, 90, 100, 115, 120, 125, 135, 150, 160, 175, 180, 200, 220, 225, 240, 250, 270, 280, 300, 350, 360, 400, 420, 450, 480, 500, et plus de 600 francs. La pension normale était fixée à 250 francs par an et par enfant.¹⁷ Un certain nombre d'enfants bénéficiaient d'une fondation: « Un don de six mille francs assure à perpétuité l'admission gratuite d'un orphelin. La désignation de l'enfant est offerte au bienfaiteur dont le don atteint dix mille francs ».¹⁸ Le livre « Fondations de lits », que l'on a retrouvé à Liège, fait mention, pour la période 1914, de vingt fondations de lit.¹⁹ Ce mode de paiement n'était utilisé que pour trente-cinq garçons, soit 2% seulement du nombre d'enfants pour lesquels nous avons des indications de pension. Quelques enfants étaient admis gratuitement '00'. Le nombre d'enfants ainsi recueillis à l'orphelinat représente 3% des élèves. Si la pension normale était de 250 francs, on remarque, à partir de 1909, une augmentation sensible du nombre de ceux qui payaient 200 francs. Ce glissement s'accroît encore l'année suivante. Nous n'avons trouvé aucun document officiel qui fasse état d'une augmentation de la pension après 1909. La majorité des garçons payaient une pension qui varie entre 101 et 200 francs: 1237 indications se situent entre ces deux sommes, soit plus de 80%.

Les renseignements concernant les personnes qui payaient les pensions ne sont pas très explicites. Hormis ceux qui étaient admis gratuitement ou bénéficiaient d'une fondation, 1407 enfants devaient payer pension (93% de ceux pour qui nous disposons d'une indication de pension). On n'est pas en mesure de déterminer avec certitude la personne — bienfaiteur ou famille — qui payait la pension. Pour les premières années, les indications sont particulièrement peu claires. Il est certain cependant que, de 1891 à 1893, Monseigneur Doutreloux assurait lui-même la pension de neuf garçons. Quand les indications deviennent plus explicites, à partir de 1904, on remarque que les pensions pouvaient être payées soit par des institutions (administration communale, bureau de bienfaisance, hospice civil), soit par des bienfaiteurs, soit encore par la famille. On ne peut citer de chiffres exacts, mais il semble que, pour la période de 1904 à 1913 il y ait toujours un nombre assez élevé d'enfants pour lesquels la famille ou les parents s'acquittaient du paiement de la pension. En 1904, sur 65 indications de pensions, celle-ci est payée par la famille de 33 enfants; en 1913, on atteint cette même proportion, proche de 50%. Ces chiffres sont livrés à titre indicatif, car, dans de nombreux cas, on ne peut affirmer qu'ils correspondent à la réalité. Ils permettent cependant de déceler une certaine tendance, à savoir qu'une

¹⁷ E. LAUMONT, *La charité à Liège*, Liège, 1897, p. 18.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ Liège-Oeuvres de Don Bosco, *Fondations de lits*. Ce carnet fournit le nom des bienfaiteurs, le montant de leur fondation et les noms des élèves qui en bénéficient.

partie des garçons admis à l'orphelinat y sont placés par leurs parents et ne sont donc pas des orphelins. D'autre part la pension peut paraître élevée; elle équivaut à plus ou moins vingt-cinq mille francs belges d'aujourd'hui quand il s'agit de 250 francs et à plus de trente mille francs si elle s'élève à 300 francs. Somme importante surtout si elle doit sortir d'un porte-monnaie d'une famille à revenu modique, comme l'étaient les familles d'ouvriers à cette époque. Bien sûr, cette somme pouvait être versée en plusieurs fois, par mois, ou par trimestre. Quant à savoir si elle était régulièrement versée, nous ne sommes pas en mesure de le dire. Sur l'ensemble des registres que nous avons dépouillés, on a trouvé une seule fois cette mention, en 1911, « retiré par la famille qui manque de ressources ». La pension de ce garçon était fixée à 200 francs.

De toute façon, il semble bien que l'échelonnement des pensions annuelles permettait aux religieux d'en sortir au point de vue financier. Ceux qui payaient plus que la pension normale, venaient en aide à ceux qui payaient moins. Si on considère que la pension normale de 250 francs suffisait à assurer l'entretien d'un garçon pendant un an, il importait aux religieux de percevoir une somme globale qui correspondait à autant de fois 250 francs qu'il y avait d'élèves inscrits. On a fait ce calcul pour 1911, seule année pour laquelle nous possédons toutes les indications de pension. Cette année-là, on voit 108 garçons inscrits; parmi ceux-ci 7 bénéficient d'une fondation, les 101 autres payaient pension. Pour assurer l'entretien de ces garçons, les Salésiens avaient besoin de 25.250 francs. Or les pensions qu'ils percevaient s'élevaient à 25.330 francs, chiffre qui dépasse de peu le minimum considéré comme nécessaire. On a fait ce même calcul pour quelques autres années, prises au hasard: 1893, 1900, 1901 et 1913. Pour cette dernière année, on relève un bénéfice de 605 francs. D'autres années, on doit constater un certain déficit: 750 francs en 1893, 3380 francs en 1900, 420 francs en 1901. Dans l'ensemble il semble que la situation financière des religieux ne devait pas être trop difficile. Ces chiffres ne correspondent pas, il est vrai, aux chiffres d'une année scolaire. Cependant il ne semble pas qu'ils doivent s'en écarter tellement.

Les diverses données factuelles et numériques, que l'on a mises en oeuvre provoquent certaines questions et permettent certaines affirmations. Il est certain que les répartitions géographiques, aussi bien des maisons salésiennes, des vocations religieuses que de la provenance des élèves des instituts de Liège et de Tournai, autorisent l'établissement d'une carte de la Belgique salésienne.²⁰ L'équilibre n'est pas respecté dans la répartition des dix oeuvres salésiennes sur le territoire de ce pays. Les chiffres, que nous

²⁰ Se reporter aux cartes I, II et III des pages 271 à 273.

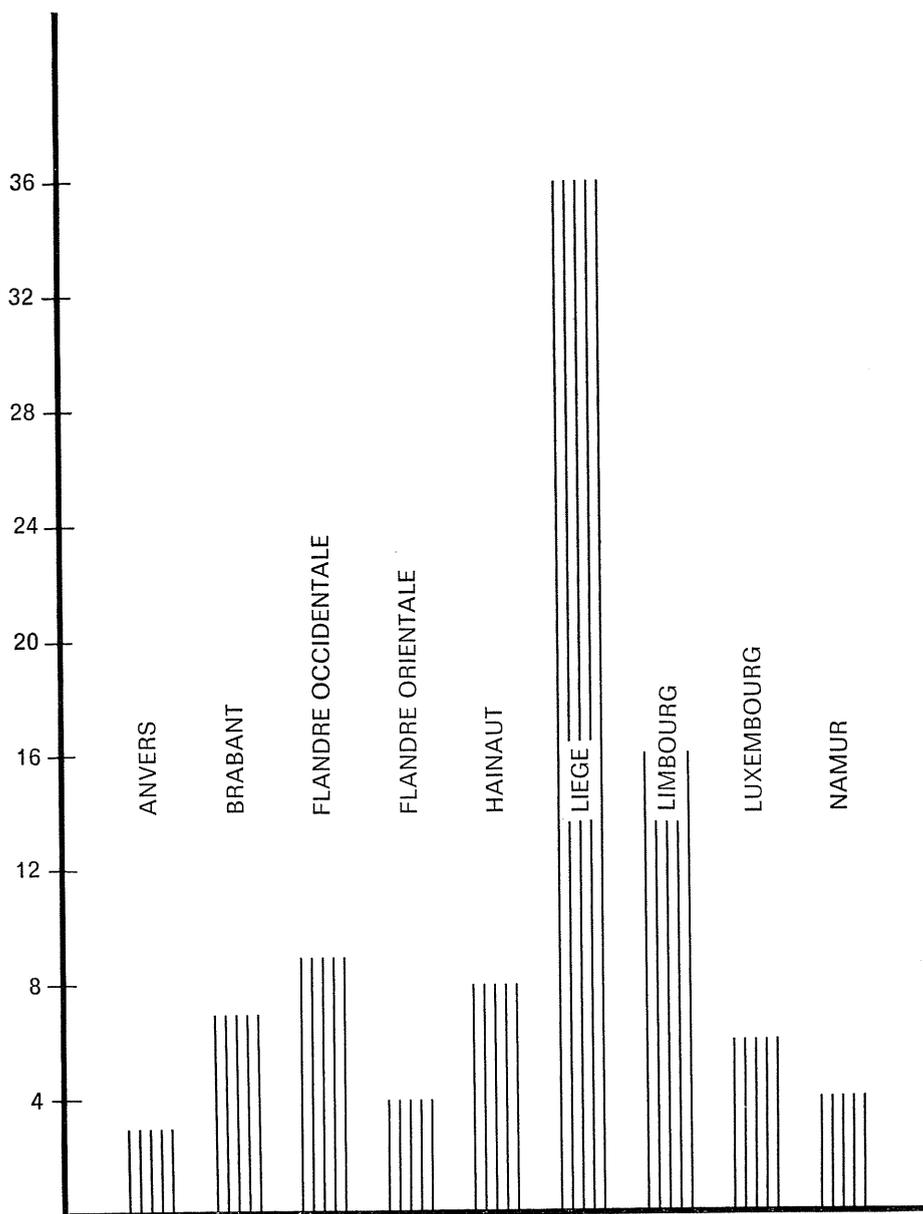
avons collationnés concernant le recrutement des Salésiens, correspondent dans les grandes lignes, aux chiffres qui éclairent les origines des inscriptions des élèves, mis à part peut-être la province de Hainaut qui, si elle fournit la majorité des élèves belges de Tournai, a cependant un recrutement salésien faible. Le tableau XIV ci-après établit la parallélisme, par provinces entre le nombre de novices salésiens et le nombre d'inscriptions. Il confirme que les provinces de Liège et de Limbourg fournissent un nombre élevé, à la fois de novices et d'élèves.

TABLEAU XIV: *Répartition par provinces du nombre d'élèves et de novices salésiens en Belgique entre 1891 et 1914*

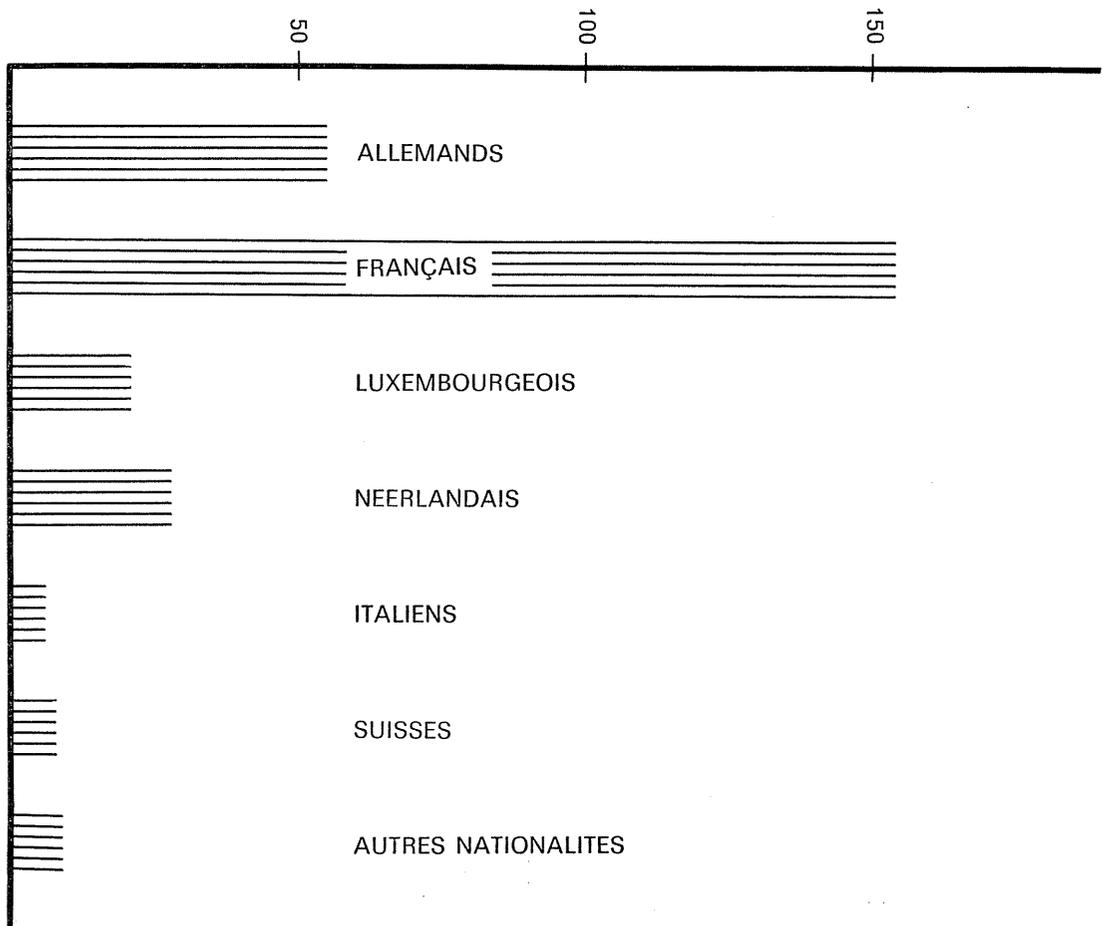
Provinces	Nombre d'élèves	Nombre de novices
Anvers	87	3
Brabant	154	7
Flandre occidentale	99	9
Flandre orientale	41	4
Hainaut	209	8
Liège	585	36
Limbourg	249	16
Luxembourg	70	6
Namur	90	4

D'un point de vue linguistique, le recrutement apparaît nettement à prédominance francophone: sur les 93 novices recensés, 5 sont originaires de l'arrondissement de Bruxelles-capitale, 56 sont issus des provinces francophones du sud du pays et 32 seulement viennent des provinces flamandes du nord. Cette répartition s'inversera dans les années qui suivirent la période étudiée présentement.

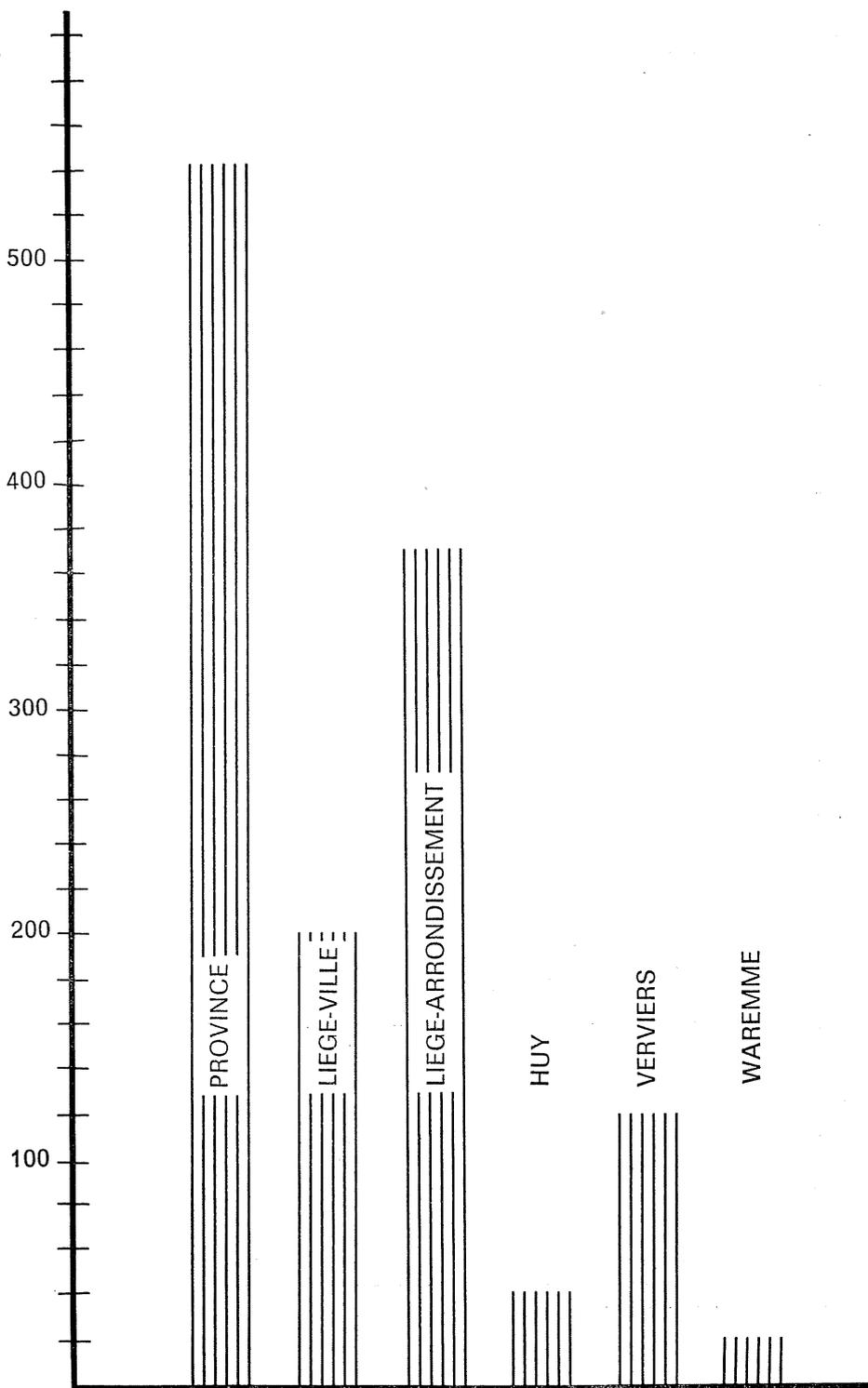
Quant à l'origine sociale d'un grand nombre de salésiens, elle se révèle assurément modeste comme l'analyse l'a montré au travers des indications que l'on a pu rassembler. On peut penser qu'elle nous éclaire également sur l'origine sociale des élèves; c'est sur ces derniers, en effet, que comptaient les religieux salésiens pour assurer leur relève.



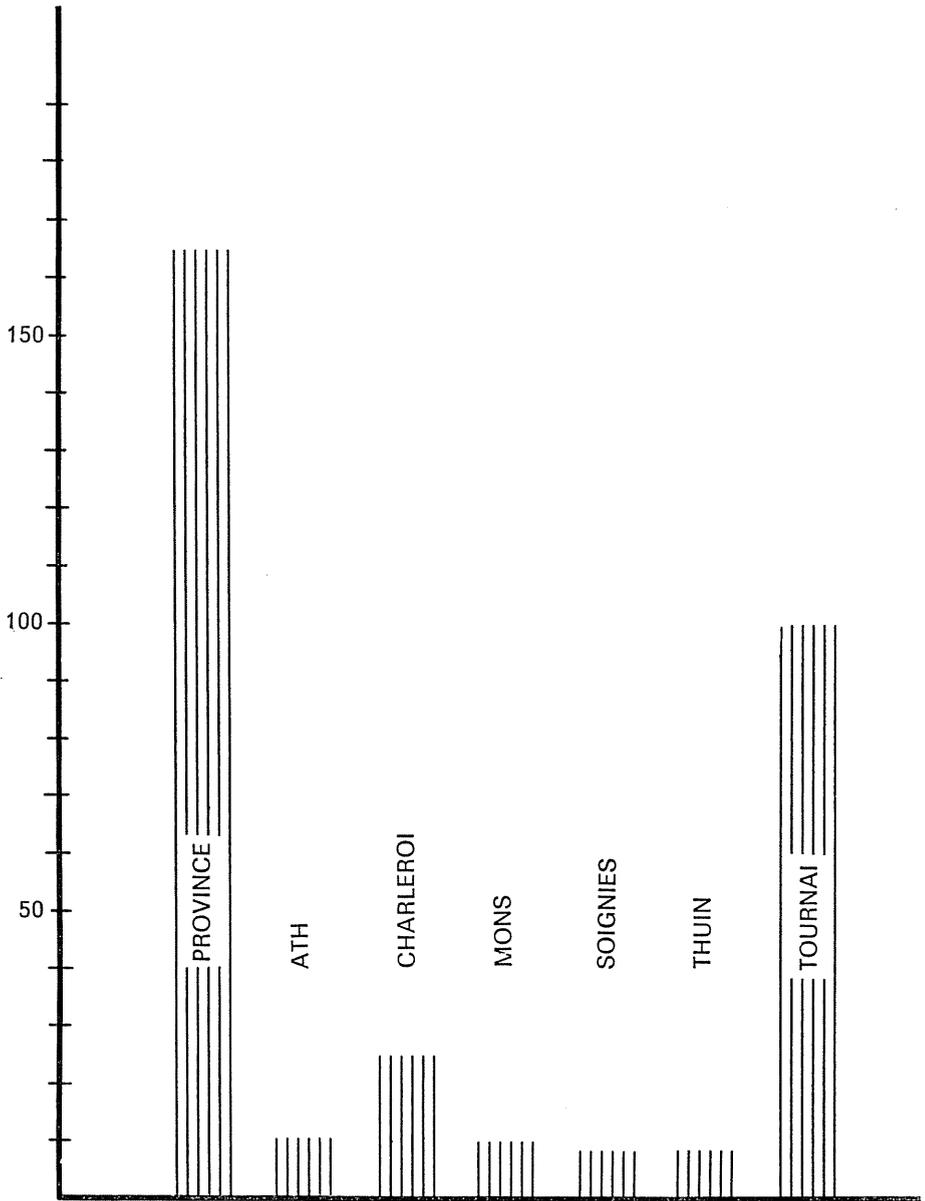
GRAPHIQUE I - Répartition des novices belges par province d'origine 1882-1914.



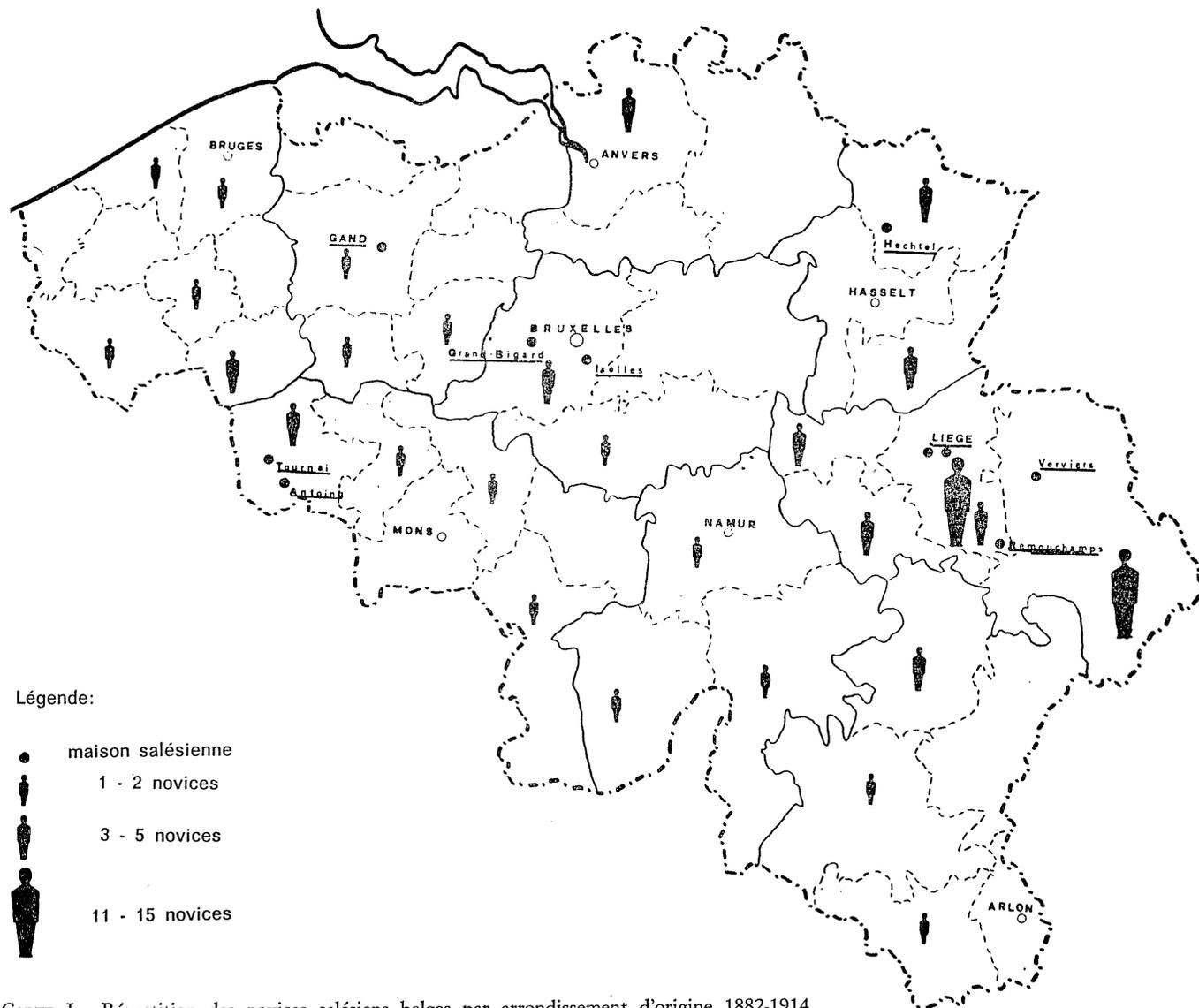
GRAPHIQUE II - Les élèves étrangers à Liège 1891-1913.



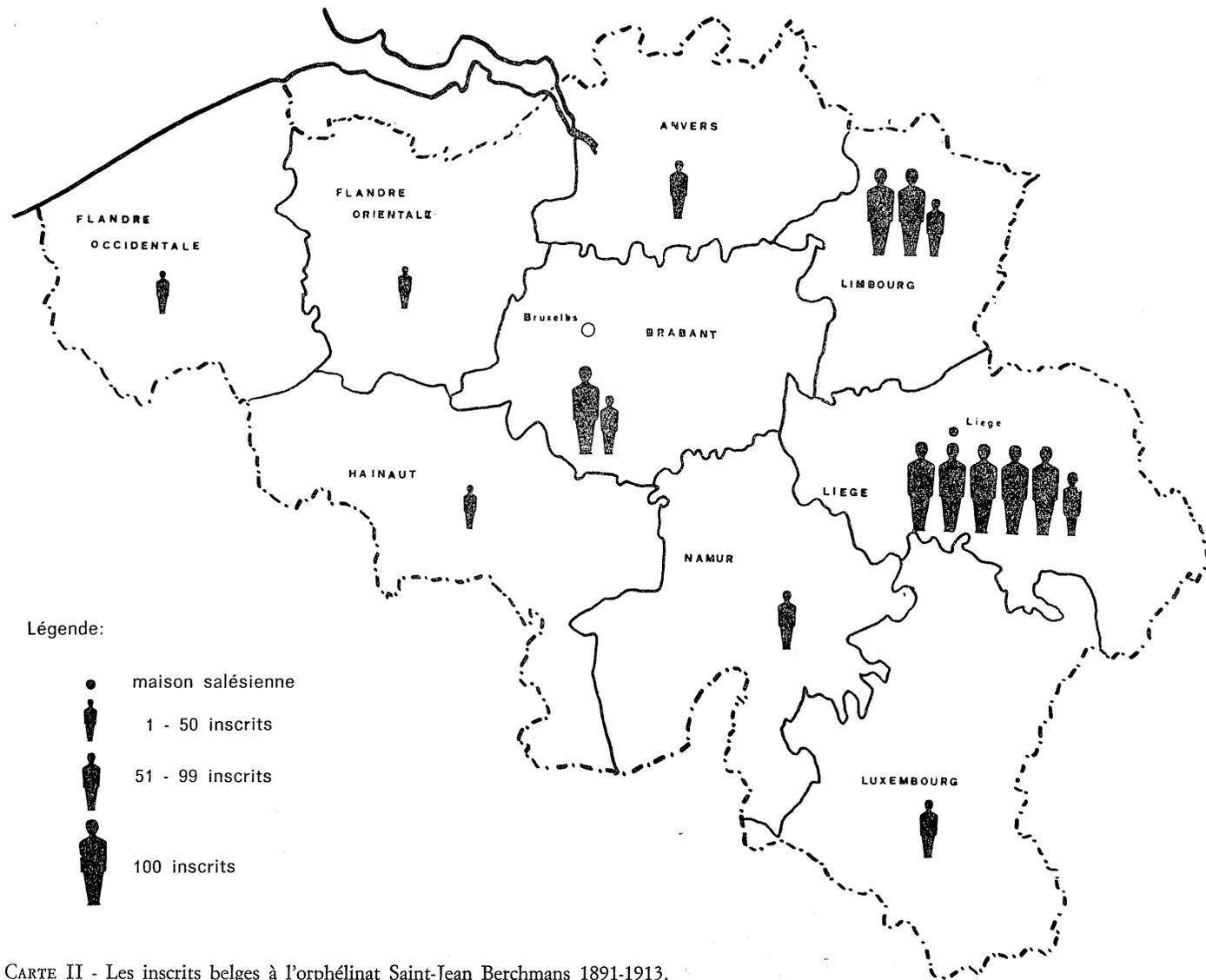
GRAPHIQUE III - Les inscrits de la province de Liège à l'Orphelinat Saint-Jean-Berchmans répartis par arrondissement 1891-1913.



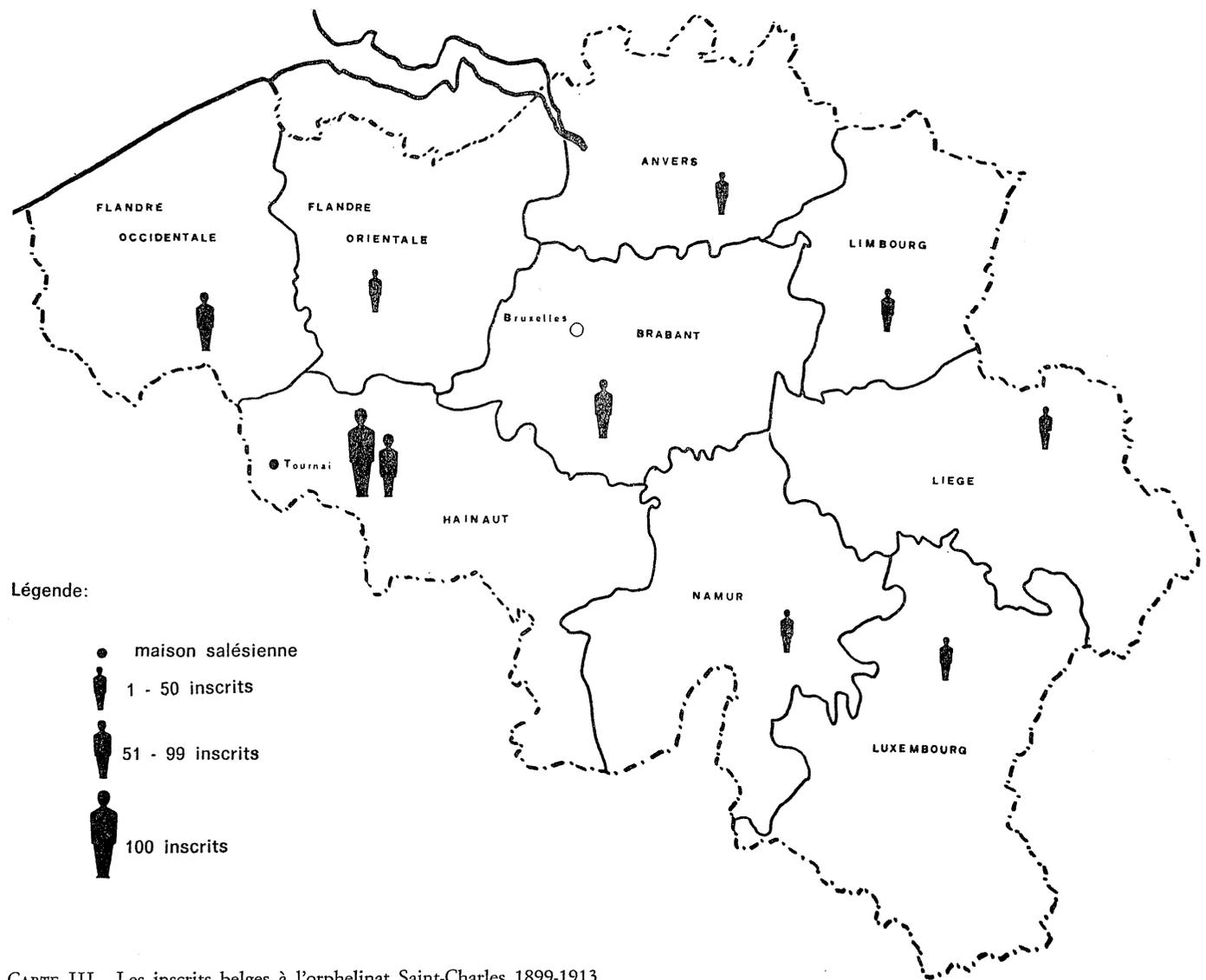
GRAPHIQUE IV - Les inscrits de la province de Hainaut à l'Orphelinat St-Charles répartis par arrondissement 1899-1913.



CARTE I - Répartition des novices salésiens belges par arrondissement d'origine 1882-1914.



CARTE II - Les inscrits belges à l'orphélinat Saint-Jean Berchmans 1891-1913.



CARTE III - Les inscrits belges à l'orphelinat Saint-Charles 1899-1913.